



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

professions de santé

Question écrite n° 24203

Texte de la question

M. Marc Francina attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la situation grave de la démographie des médecins généralistes, alors que le Parlement a voté une loi donnant le statut universitaire aux enseignants de médecine générale, considérant que cette discipline est le pivot de notre système de soin. Or, dix-huit mois après la création d'une option "médecine générale" au sein du conseil national des universités, il n'y a toujours aucun titulaire de la discipline. L'enseignement et les fonctions universitaires sont assurés par des enseignants associés non titulaires, ils sont 130, à mi-temps, rémunérés 40 % de la rémunération des titulaires pour 6 000 internes du DES, soit un ratio enseignant / interne 10 fois inférieur aux autres disciplines. Seuls trois créations de postes équivalents temps plein, soit 8 créations de postes d'associés, ont été annoncées pour toute la France pour la rentrée prochaine, ce qui est contraire aux promesses de rattrapage. Il lui demande, par conséquent, quelles mesures elle entend prendre afin d'améliorer cette situation.

Texte de la réponse

La mise en place de la filière universitaire de médecine générale est une des conclusions importante des États généraux de l'organisation de la santé (EGOS). La ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative travaille très activement, avec le concours du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, au déploiement de cette filière dès la rentrée 2009, la loi votée au Parlement à l'unanimité le 29 janvier 2008 ayant permis d'en fixer le cadre légal. Dès 2008, des postes de chefs de clinique ont été ouverts en médecine générale. Ce mouvement va être amplifié et encadré pour que la discipline universitaire de médecine générale prenne toute la place qui doit être la sienne et renforce ainsi la médecine générale de premier recours comme pierre angulaire du système de santé.

Données clés

Auteur : [M. Marc Francina](#)

Circonscription : Haute-Savoie (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24203

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juin 2008, page 4611

Réponse publiée le : 4 novembre 2008, page 9596